



ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986, sous le nom d'Association des usagers de la langue française, en vertu de la III^e partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

Fondateur et président honoraire : Robert Auclair

Groupe d'intervention : vadémécum

« Les défenseurs de la langue font un métier ingrat. Ils doivent souvent avoir l'impression de prêcher dans le désert. Ou de semer sur l'onde » (Frédérin Leroux fils)ⁱ

Les locutrices et les locuteurs, pris individuellement, lorsqu'ils sont de par leur activité, des vecteurs et des relayeurs sont responsables de la bonne tenue de la langue publique. Ceux et celles d'entre eux, et particulièrement les membres du groupe d'intervention de l'Asulf, sensibles au relâchement et au laxisme courant, à l'écologie linguistique, sont encouragés à adresser leurs observations et leurs commentaires aux personnes et aux établissements jugés négligents ou résolument indifférents à la qualité de la langue.

Objets et moyens

Les membres du groupe d'intervention de l'Asulf militent en faveur de la qualité de la langue publique. Ils ont divers moyens à leur disposition : rédaction de capsules, de fiches thématiques, entrevues sur les ondes, lettres d'opinion, pages sur les médias sociaux, plaintes à l'Office, et surtout des interventions ponctuelles, individuelles ou collectives. Deux comités se partagent la tâche dans ces derniers cas.

Les intervenants d'un premier groupe agissent individuellement. Ils choisissent leurs cibles. Ils adressent leurs observations et leurs commentaires aux personnes et aux établissements jugés négligents ou indifférents à la qualité de la langue. Chaque membre s'engage à faire quelques interventions par mois. C'est le groupe d'intervention ponctuelle individuelle.

Le deuxième groupe exécute des interventions collectives à partir d'un choix de cibles. Ses interventions font l'objet d'un consensus des membres qui visent une action concertée pour faire disparaître certaines expressions fautives du panorama linguistique québécois. C'est le groupe d'intervention ponctuelle collective.

Les interventions de nature plus générale relèvent du conseil d'administration de l'Asulf.

Destinataires des remarques

Les membres du groupe d'interventions s'intéressent à la langue publique. Donc à celle des publicitaires, des médias (journaux, stations de radio et de télévision, journalistes, titreaux, animateurs), des artistes ou vedettes, des élus de l'Assemblée nationale, des Administrations municipales ou scolaires, des dirigeants d'entreprise. En somme, des relayeurs. Ils peuvent aussi critiquer les cadres qui recrutent un personnel qui répète en ondes ou ailleurs les fautes du milieu entraînant dans leur sillon des locuteurs laxistes ou d'autres qui négligent de s'assurer de la qualité de la langue au sein de leur entreprise. À ces groupes, il faut ajouter les organismes parapublics, les syndicats ouvriers et les entreprises qui sont des modèles pour plusieurs dans la société. Le devoir d'exemplarité doit être rappelé constamment aux intervenants qui prennent la parole.

Expressions ciblées

Les mauvais usages sont nombreux. L'Asulf, depuis un quart de siècle, signale nombre d'habitudes fâcheuses. On en trouve une liste sélective dans le site Internet. *L'Expression juste* relève de nombreuses interventions, lesquelles sont également signalées dans le rapport annuel du conseil d'administration. On peut aller au-delà : identifier des fautes nouvelles en train de s'implanter ou des fautes populaires depuis belle lurette mais négligées jusqu'à maintenant par l'Association. On peut aussi s'inspirer de la nomenclature des guidesⁱⁱ ou des dictionnaires correctifsⁱⁱⁱ.

Occasions

Les membres du groupe interviennent à la suite de l'utilisation d'un anglicisme inutile, d'une impropriété, d'un langage relâché d'une personnalité ou d'un relayeur. L'erreur ou la négligence est l'élément déclencheur. Les occasions d'intervenir sont des plus nombreuses.

Attitudes à adopter

Les prescripteurs, sans jansénisme linguistique, peuvent faire leur leitmotiv de B. Cerquiglini : « Ne craignons pas d'être un peu puriste, mais à bon escient »^{iv}. La politesse est de mise. On peut tenir pour acquis que les fautifs sont sensibles eux aussi à la qualité de la langue. Parfois un simple doute exprimé sur le bien-fondé d'une expression amène une personne à contre-vérifier sa façon de dire ou d'écrire. On peut chatouiller mais il ne faut pas gifler. On peut donner des références à de bons dictionnaires de langue ou à des ouvrages correctifs. Face aux réactions d'exaspération de certains correspondants, il faut savoir calmer le jeu. Si leur silence est anormalement long, on pourra revenir à la charge, mais toujours avec le sourire. On prendra soin de ne pas diffuser urbi et orbi les remarques (par exemple, aux supérieurs, aux collaborateurs ou aux collègues de la personne visée). On tâchera de séduire et de faire aimer la langue.

Types d'intervention

Les remarques adressées aux locutrices ou aux locuteurs peuvent prendre la forme d'échanges ou de dialogues amicaux. On fait avant tout du corps à corps ou du mot à mot. On relève une lacune publicisée, on la critique et on propose des solutions de rechange. Il n'est pas nécessaire de rédiger de longs exposés. Il ne faut pas hésiter à essayer de faire évoluer les mentalités, de vaincre le je-m'en-foutisme à l'égard du bien dire et du bien écrire et à faire connaître les bons outils à consulter pour améliorer sa maîtrise du français.

Canaux

Divers moyens de communication sont à la portée des interventionnistes. Les uns feront des remarques orales de façon spontanée. Certains se serviront du téléphone et des tribunes radiophoniques. D'autres rédigeront des lettres^v en bonne et due forme; d'autres enverront des télécopies ou des courriels. On ne devrait pas négliger les chroniques d'opinion des journaux puisque les médias sont à l'origine de nombreux tics de langage.

Pratiques à suivre

On doit faire de brèves interventions à visières levées. On utilisera une langue accessible. On donnera son adresse et son numéro de téléphone. On aura la prudence de se relire attentivement ou de le faire faire. On évitera le harcèlement. On devra faire part de son appartenance à l'Asulf. Idéalement, on devrait mettre en lumière la ou les expressions à privilégier. On mettra les collègues du groupe d'interventions et l'Association au courant de ses démarches (asulf@globetrotter.net). Le secrétariat conservera un dossier des correspondances du groupe.

Collaboration des spécialistes

Les interventionnistes pourront à l'occasion, sensibiliser les langagiers, les grammairiens ou les lexicographes aux mauvais dires émergents et aux apparents dérapages. Les membres du groupe joueront le rôle d'antenne et d'alerteur à ce titre.

Élargissement du réseau

Les membres du groupe d'interventions seront débordés par la tâche d'amélioration de la qualité de la langue. Il faudra multiplier les vigiles dans les grands centres urbains, élargir l'équipe des correcteurs de la langue. Des volontaires pourraient faire la lecture ou l'écoute systématique de médias sélectionnés.

11 décembre 2012 (17 septembre 2016)

Texte entériné à la réunion du conseil d'administration du 23 janvier 2014; Section « Objet » adopté par le Groupe, 13 septembre 2016).

ⁱ Frèdelin Leroux fils, *Mots de tête (bis)*; Ottawa : David, 2012, p. 153.

ⁱⁱ Par exemple, le site internet *Le Français au micro* et les deux volumes intitulés *100 capsules linguistiques* de Guy Bertrand.

ⁱⁱⁱ Un modèle : *Multidictionnaire de la langue française* de Marie-Éva de Villers;

^{iv} *Merci professeur; chroniques savoureuses sur la langue française* (Paris : Bayard, 2008).

^v L'association *Avenir de la langue française* met à disposition des modèles de lettres adressées à l'État, aux collectivités locales, aux entreprises, aux médias (www.avenir-langue-francaise.fr).